

Les lauréats de l'appel à projets Paris Code vont être dévoilés

Vendredi 25 novembre à 10h45, Maison des Économies Solidaires et innovantes
(19e)

Vendredi 25 novembre, Pauline Véron et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire, annonceront les lauréats de l'appel à projets < Paris Code >, une initiative novatrice pour développer la formation aux métiers du numérique et l'ouvrir aux Parisiennes et aux Parisiens les plus fragiles.

Le jeudi 23 juin, au Cargo, la Ville de Paris avait lancé < Paris Code >, un plan de soutien aux formations du numérique, avec l'objectif de former 2.000 développeurs supplémentaires par an d'ici à 2020. 1M€ y est consacré. L'ambition est de permettre prioritairement aux jeunes décrocheurs scolaires ou universitaires, aux seniors en reconversion, aux femmes, sous-représentées dans ces métiers, et aux habitants des quartiers populaires, d'accéder à ces formations aux pédagogies innovantes et adaptées aux méthodes de travail du numérique. Une initiative qui s'inscrit en prolongement du plan « Grande Ecole du Numérique » initié par l'Etat en mars 2015.

Tous les secteurs de l'économie sont concernés par la transition numérique. Ces changements induisent la création de nouveaux métiers et, donc, la recherche de nouvelles compétences à travers des formations dédiées. Certains sont d'ailleurs très déficitaires au regard du besoin, ce qui constitue à la fois un vivier d'emplois inexploité et un frein à la croissance économique. C'est de ce constat qu'est né le programme de formation < Paris Code>>.

Les opérateurs de formations pouvaient candidater jusqu'au 9 septembre. Plus de 30 projets ont été reçus et étudiés par un jury composé d'experts du secteur. Vendredi 25 novembre, aux Canaux, Maison des Économies Solidaires et innovantes (6, quai de la Seine, 75 019 Paris), Pauline Véron et Jean-Louis Missika annonceront les 14 lauréats de l'appel à projets.

Personnalités présentes :

- Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi
- Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

Date et lieu :

Vendredi 25 novembre à 10h45, Maison des Économies Solidaires et innovantes, 6, quai de la Seine (19e)